



Don d'un chien qui est contesté

Par Jimi

Bonjour,

Suite à l'achat d'un chiot par une tierce personne qui en est donc propriétaire. Cette dernière n'a pu le garder et m'en a fait don, bien sûr aucun document n'a été signé contractualisant ce don (hormis des échanges de sms). Aujourd'hui cette personne veut reprendre ce chien alors que je l'ai depuis plus de 3 semaines. De nombreux échanges sms attestent de la situation très conflictuelle. Elle me réclame aujourd'hui 700 euros pour acheter le chien. Merci de bien vouloir m'aider à sortir de cette impasse je tiens à garder ce chiot qui fait partie maintenant de mon foyer. Cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le chiot appartient a la personne qui a payé la facture.

S'il vous a été confié sans aucun document, c'est regrettable et vous devez soit le rendre soit le rembourser.

Demandez un justificatif du montant à payer, mais aussi formalisez cette revente par un document daté et signé.

Par Isadore

Bonjour,

Toute cession d'un animal doit être accompagnée de démarches obligatoires :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34329>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34329
[/url]

Si vous n'avez aucun document formalisant la cession du chien il risque d'être compliqué de prouver le don. Si vous l'aviez acheté vous pourriez produire la preuve du paiement, mais ici, comment démontrer que la personne vous a bien donné le chien et ne vous l'a pas seulement confié temporairement ?

Par Jimi

Merci